



TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

FACILITER L'ACCÈS ET LE
MAINTIEN À L'EMPLOI DURABLE

UNE ÉQUIPE EN LIEN DIRECT
AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ
INDIVIDUALISÉ ET DYNAMIQUE

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

➔ **UN ACCOMPAGNEMENT
QUI FAIT SES PREUVES,**

Une personne sur deux accède à un
emploi durable ou une formation
qualifiante. Pourquoi pas vous ?

Pour nous contacter : plie@tours-metropole.fr

 www.tours-metropole.fr  

À l'initiative de Tours Métropole Val de Loire, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Départemental et le concours financier du Fonds Social Européen (FSE), le PLIE Métropolitain travaille en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, de l'emploi, et de la formation.

→ L'OBJECTIF DU PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi mobilise des moyens qui contribuent à l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée, via la mise en œuvre de parcours individualisés vers l'emploi. La finalité du PLIE est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle.

→ LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le territoire d'intervention du PLIE couvre le périmètre de Tours Métropole Val de Loire.



→ UNE ÉQUIPE SUR MESURE

Les référents PLIE

Cinq référents, répartis sur l'ensemble du territoire, accompagnent près de 400 personnes chaque année.

Le référent est l'interlocuteur unique des participants et les accompagne tout au long de leur parcours. Il remplit les fonctions suivantes :

- Écoute et suivi individualisé, avec conseils personnalisés,
- Aide le participant à définir un projet professionnel réaliste et réalisable.
- Veille à la coordination et à la cohérence du parcours,
- Travail en lien avec les chargés de relations entreprises et coordinateur d'équipe,
- Effectue un suivi dans l'emploi durant les six premiers mois après embauche.

Les Chargés de Relations Entreprises

Les missions des Chargés de Relation Entreprises visent à répondre aux besoins des participants et des entreprises en matière d'emploi et de recrutement. Ils se déplacent sur site pour une meilleure connaissance de l'environnement de travail. Ils aident à organiser l'embauche

et l'intégration des futurs collaborateurs recrutés grâce au PLIE.

Ils ont pour fonctions :

- D'animer un réseau d'entreprises partenaires du PLIE,
- De collecter et proposer des offres d'emploi,
- De mettre en place des actions de prospection, de placement à l'emploi,
- D'organiser des rencontres entre candidats et chefs d'entreprises par l'intermédiaire de visites, de présentations de métiers...
- De proposer des immersions en entreprises.

Le Coordinateur d'équipe

Il est un véritable animateur de réseaux. Sa mission consiste à coordonner et animer l'équipe de référents. Il accompagne également la mise en œuvre des actions programmées en lien avec les opérateurs retenus pour exécuter le plan d'action du PLIE. Il entretient le partenariat avec des représentants du service public de l'emploi, des services emploi communaux et des prescripteurs locaux.

→ À QUI S'ADRESSE LE PLIE ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi s'adresse à toute personne* domiciliée sur une des 22 communes de Tours Métropole Val de Loire, confrontées à des difficultés d'accès à l'emploi, étant à la recherche d'un emploi, peu ou pas autonome dans ses démarches d'insertion professionnelle et acceptant de s'engager dans une démarche de parcours individualisé.

*Dont : Demandeurs d'Emplois Longue Durée (DELD) ; bénéficiaires des minimas sociaux ; personnes peu ou pas qualifiées et travailleurs handicapés.

→ QU'EST-CE QUE LE PLIE PEUT VOUS APPORTER ?

Un parcours individualisé d'insertion professionnelle, avec un accompagnement régulier assuré par un interlocuteur unique qui est à votre écoute. Ce parcours est composé de diverses étapes qui ont pour but d'aboutir par l'action et votre mobilisation à votre retour à l'emploi.

Un accompagnement qui fait ses preuves, près d'une personne sur deux accède à un emploi durable ou une formation qualifiante.

→ COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PLIE ?

Vous pouvez être orienté(e) par Pôle Emploi, le service emploi de votre commune, les services du Conseil Départemental, les CCAS, Cap Emploi, les Missions locales ou tout organisme d'insertion ou de formation en mesure de soumettre votre candidature. Si vous êtes en cours d'accompagnement, parlez-en avec votre conseiller qui entrera en contact avec nous.



→ **POUR NOUS CONTACTER :**
plie@tours-metropole.fr